Séance du 15 décembre 1891. - Présidence de M. Morin-Pons. -M. le Président dépose sur le bureau le compte rendu qu'il doit présenter, dans la prochaine séance publique, sur les travaux des membres de l'Académie, pendant le cours de la dernière année. - M. de Cazenove communique les conclusions de son rapport sur le prix Dupasquier, qui est décerné à M. Henri Cambet, ancien élève de l'École des Beaux-Arts de Lyon, et auteur d'un tableau : La Charité, et d'une esquisse, Cain après son crime, envoyés au concours. — M. Rougier présente le résumé de son rapport sur le prix Lombard de Buffières, qui est décerné à M. l'abbé Bancillon. Le rapporteur fait connaître toute la vie de ce prêtre de dévouement, qui, après avoir débuté à Oullins, en faisant le catéchisme aux enfants détenus dans cette ancienne maison de correction, fondée par l'abbé Rey, séjourna pendant plusieurs années à Cîteaux, avant de fonder, en 1864, la maison de patronage de Saint-Genest-Lerpt, et de prendre, en 1869, la direction de la maison d'Oullins. A cette dernière maison, vendue en 1884, à la Compagnie du Chemin de fer, avait succédé, en 1885, la maison pénitentiaire de Brignais, qui avait fait l'objet des rapports les plus élogieux de la part des inspecteurs du Ministère de l'intérieur, quand, en 1888, par suite d'une mesure générale, les pensionnaires de l'abbé Bancillon lui furent enlevés. Cette mesure était la ruine pour cet établissement. Fort heureusement, la Société, créée à Lyon, pour la protection des enfants moralement abandonnés, lui est venue en aide, en lui confiant un certain nombre d'enfants, et c'est dans ces conditions qu'aujourd'hui, l'Académie vient contribuer à cette œuvre de juste réparation, en décernant à M. l'abbé Bancillon le prix de 5.000 fr. de la fondation Lombard de Buffières. -M. Léon Roux fait ensuite connaître les conclusions de son rapport sur le prix Livet. Ce prix est décerné à trois lauréats, dans les proportions suivantes: 1º 2.000 francs à M. Audouard, vieillard de 85 ans, qui a fondé, avec ses seules ressources, rue Boileau, 118, un asile, où il a recueilli 80 vieillards; 2º 1,000 francs aux époux Lozanne, concierges, rue Vaubecour, 1, qui ont recueilli, depuis 15 ans, une jeune fille abandonnée par sa mère; 3º enfin, 1,000 francs à Louise Miquel, domestique, âgée de 46 ans, qui s'est dévouée envers ses maîtres ruinés, qu'elle sert gratuitement, après leur avoir abandonné toutes ses économies. - M. Valantin, membre titulaire, démissionnaire, est élu membre émérite. — Hommages faits à l'Académie : 10 A la mémoire de Soulary, par M. A. Vingtrinier; 2º Les environs de Lyon, par M. Josse; 3º L'évo-